

Journal: La Broye Date: 30.09.2021

## Revue de presse

# Un prêt communal pour une nouvelle entreprise

INDUSTRIE La Municipalité souhaite aider la société Norne SA dans le cadre de son implantation dans la zone de Champ-Cheval.

### **PAYERNE**

La société Texum SA, basée à Fribourg, a approché la Coreb afin d'obtenir une aide financière par le Fonds de développement régional, dans le cadre de la création de sa nouvelle entité Norne SA. Cette entreprise compte s'implanter dans la zone industrielle Champ-Cheval. La commune de Payerne a également été interpellée pour un prêt de 70 000 francs.

Texum est spécialisée dans le développement et la conception de systèmes de renforcement en matériaux composites pour les domaines de la construction. La firme effectue ses ventes en Suisse, en France, au Canada et au Benelux. La société Texum SA et son siège déménageront à Payerne, en décembre prochain, avec leurs 4 collaborateurs. Trois autres emplois devraient être créés dans les deux prochaines années.

#### Production à Payerne

Dans le but d'obtenir le label Swiss made, Texum souhaite créer un centre de production à Payerne, sous une nouvelle entité baptisée Norne SA créée ce mois. Les deux sociétés seront installées dans les bâtiments d'Argramat SA. La naissance de cette entreprise a pour but de fournir la marchandise à commercialiser à Texum SA, tout en produisant plus, diminuant

ainsi sa dépendance vis-à-vis des fournisseurs étrangers et en réduisant de 70% les importations, la production étant aujourd'hui soustraitée en Europe.

«Tenant compte des contraintes environnementales, nous souhaitons aussi lancer une nouvelle gamme de renforcement avec des fibres naturelles de lin», a expliqué mardi David Ducrest, directeur de Texum. En termes d'emplois, Norne engagera 5 collaborateurs sur les 5 prochaines années précise le préavis municipal qui vient de sortir.

#### Investissement de 2 millions

Le projet d'implantation à Payerne représente un investissement total de 2 millions de francs. Les promoteurs ont sollicité la Coreb pour un prêt de 130 000 francs via le Fonds de développement régional. Mais cela implique obligatoirement la participation de la commune, selon la règle des 1/3 - 2/3, pour un prêt de 70 000 francs, sans intérêt, remboursable sur une durée de 10 ans, dès la 6° année.

Le Conseil communal devra se prononcer sur cette demande. On relèvera qu'un tel prêt a déjà été octroyé cette année pour la startup Innosteam, active dans les fers à repasser, aussi à Champ-Cheval. Le prêt communal était de 40000 francs et le prêt Coreb de 80000 francs. Le projet global était estimé à 500000 francs.

«Il s'agit d'un coup de pouce, une petite étincelle qui permet aux entreprises de démarrer», précise Christelle Losey Mosimann, adjointe de direction à la Coreb. RG